

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3748)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD91

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 36 QUINQUIES A

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« déposés »,

les mots :

« dont la demande a été déposée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.